



Economie - Culture - Régions - Finances - Banques - Société - Politique - International - Entreprises - Experts

Digital : 2,5 milliards de dirhams pour financer les startups marocaines

Le Fonds catalytique startups entre dans une nouvelle phase avec une enveloppe publique de 347 millions de dirhams destinée aux fonds de capital-risque. Neuf sociétés de gestion ont été présélectionnées, avec l'objectif de mobiliser près de 2,5 milliards de dirhams au profit des startups marocaines.



Commerce mondial : la digitalisation pourrait générer 2.800 milliards de dollars supplémentaires d'ici 2031

Une accélération de la digitalisation des échanges pourrait porter le commerce mondial 6,9% au-dessus du scénario de référence en 2031, soit 2.800 milliards de dollars supplémentaires sur cette seule année. Une dynamique dont le Moyen-Orient et l'Afrique pourraient également bénéficier, selon la nouvelle édition du rapport «Future of Trade» de Standard Chartered.



Le Maroc sans secteur à risque élevé, mais cinq activités sous vigilance (Allianz Trade)

Dans son nouvel Atlas mondial des risques sectoriels, Allianz Trade dresse un tableau plutôt résilient de l'économie marocaine malgré un environnement international sous tension. Sur les 18 secteurs évalués dans le Royaume, aucun n'est classé en risque élevé et quatre affichent un risque faible. Cinq secteurs – construction, transport, textile, métaux et énergie – présentent toutefois un risque sensible, sur fond de fragilités structurelles et de perspectives moins favorables.

à ne pas jeter sur la voie publique, partagez-le



Bassin du Sebou : le potentiel du solaire flottant sur 12 grands barrages à l'étude

L'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou (ABHS) s'apprête à lancer une étude d'opportunité consacrée au développement de centrales solaires photovoltaïques flottantes sur les retenues de 12 grands barrages relevant du bassin versant.



Assurances : chiffre d'affaires record au premier semestre 2026

Le secteur marocain des assurances a réalisé un chiffre d'affaires semestriel record au premier semestre 2026, avec 38,9 milliards de DH de primes émises, en hausse de 11,5% sur un an. La branche Vie tire la croissance mais ralentit nettement au deuxième trimestre, tandis que la Non-Vie progresse à un rythme plus régulier.



Zones d'accélération industrielle El Jorf et Bouknadel 2 : Le Conseil de gouvernement approuve deux projets de décret

Le Conseil de gouvernement a approuvé, jeudi à Rabat, deux projets de décret relatifs à la création des Zones d'accélération industrielle (ZAI) El Jorf et Bouknadel 2, présentés par le ministre de l'Industrie et du Commerce.



RADIO MAROC:

Adwaa FM 1 est une station de radio en ligne qui transmet sans interruption une variété de pro-grammes dont des musiques arabes traditionnelles et internationales, des concerts live ainsi que la météo

www.adwaafm.com



Nachra نشر
www.Nachra.ma
Gmail: nachraannonceslegales@gmail.com



Sté KAISOUNI PIECES DETACHEES SARL

Au capital de 5.300.000,00 DH
Siège Social : LOT E2 YASSMINA
III AV. MOHAMED V AIT-MEL-
LOUL

Au terme d'un Procès-verbal de
l'Assemblée Générale Extraor-
dinaire des Associés en date du
20/07/2026, il a été décidé ce
qui suit :

1- Création d'une Succursale :
les Associés ont décidé de créer
une Succursale à l'adresse sui-
vante : N°155 AVENUE HASSAN
II Route de TIZNIT AIT-MELLOUL.
2- Désignation du Gérant de la
Succursale : Les Associés ont
désigné :
Mr EL KAISOUNI Mohamed
Gérant unique de la Succursale
pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de Pre-
mière Instance d'INEZGANE, le
12/08/2026 sous le N° 1369. RC
N°483

«VIINEX FRUITS» SARL AU

CONSTITUTION

D'une société à responsabilité
limité d'associé unique
«VIINEX FRUITS» SARL AU

Aux termes d'un acte S.S.P en
date du 10/06/2026 à laayoune, il
a été constitué une société à
responsabilité limité d'associé
unique présentant les caractéris-
tiques suivantes :

- Dénomination : « VIINEX
FRUITS»
- Forme : SARL AU.
-Objet : Transformation et
conservation de la viande de
volaille.
-Durée : 99 ans.
- Siège social : Rue 08 sans
numéro quartier khat ramla 02
laayoune.
- Capital social : Le capital
social est fixé à la somme de
100.000,00 Dhs (cent Mille
Dirhams) divisé en 1000 parts
sociales de 100,00 Dhs et réparti
comme suit :
- Mr. LOUDINI ZAKARIA
.....1000
parts.....100 000,00 dhs
- Gérance : Mr. LOUDINI ZAKARIA,
est nommé gérant de la société
pour une durée indéterminée.
- La signature : Tout chèque,
traite, effet de commerce au nom
de la société seront valables par
la signature unique de Mr. LOU-
DINI ZAKARIA.

- Année sociale : L'année sociale
commence le 1 er janvier et finis
le 31 décembre, le premier
exercice comprendra le temps à
courir depuis la constitution défi-
nitive de la dite société jusqu'au
31 décembre 2026.
- Greffier de tribunal : Le dépôt

légal a été effectué au greffe du
tribunal de Première instance de
laayoune, Le : 10/06/2026 sous
numéro : 15482.

Société NEXORA FITNESS SARL

Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing
privé du 23 juillet 2026, il a été
établi à Agadir les statuts d'une
Sarl dont les caractéristiques
essentielles sont : dénomination :
NEXORA FITNESS-durée : 99 ans.
Siège social : LOTISSEMENT AL
MASSIRA, N°P1883, IMM GUEDE-
RA SOUSS SOL AGADIR Capital :
100.000,00(cent mille dirhams)
divisé en mille (1000) part sociale
de cent (100,00) dirhams chaque
Associés: M.LAHOSSINE LAGDA-
NI (600 parts sociales) et M.
ALI BAJGAR (400 parts sociales).
Objet : Activités de clubs de
sports : M. ALI BAJGAR est
nommé gérant de la société
pour une durée illimitée, avec sa
signature sociale unique et les
pleins pouvoirs - Dépôt légal : a
été effectué au tribunal de com-
merce d'Agadir le 07 septembre
2026 sous le numéro 165620 .N°
d'immatriculation au Registre du
commerce : 70367.

« ES-SAADY HOME » SARL AU.

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte
sous seing privé en date
du 11/09/2026 à MARRAKECH,
il a été établi les statuts d'une

SARL AU dont les caractéris-
tiques sont :

DENOMINATION : « ES-SAADY
HOME » SARL AU.

OBJET SOCIAL :

- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION

- AGENCE IMMOBILIER

- NEGOCE

SIEGE SOCIAL :

APPT N°2 N°179 LOT AL KARAM
CHAAOUF EL AYADI AZZOUZIA
MARRAKECH

DUREE :99 ANS.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00

Dirhams divisé en 1000 parts
de 100 dirhams chacune sous-
crites en totalité, intégralement
libérées et attribuées en totalité
à l'associé :

Madame Fatima ES-SAADY 1000
PARTS Soit au total 1000 PARTS
GERANCE : Confiée, Madame
Fatima ES-SAADY une durée
illimitée et ce avec les pouvoirs
les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Jan-
vier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve
légale, le solde est suivant déci-
sion de l'assemblée générale soit
distribué soit reporté soit mis en
réserve.

III/ L'immatriculation de la
société a été effectué auprès du
Registre de Commerce de Mar-
rakech, le 11/09/2026, sous le N°
Analytique : 197302
RC N° : 185909

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

« TODAS LAS AVEN- TURAS EN MARRUE- COS » SARL

CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/09/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « TODAS LAS AVENTURAS EN MARRUECOS »

SARL AU.

OBJET SOCIAL :

- TRANSPORT TOURISTIQUE
- GESTION HOTELIERE
- AGENCE IMMOBILIER
- EVENEMENTIEL

SIEGE SOCIAL :

APPT N°2 N°179 LOT AL KARAM

CHAAOUF EL AYADI AZZOUZIA

MARRAKECH

DUREE :99 ANS.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à l'associé : Monsieur ANEJJAR BADREDDINE 1000 PARTS Soit au total 1000

PARTS

GERANCE : Confiée, Monsieur ANEJJAR BADREDDINE une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

III/ L'immatriculation de la société a été effectué auprès du Registre

de Commerce de Marrakech, le 11/09/2026, sous le N° Analytique : 197301 RC N° : 185907

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

LA SOCIETE « ELGRINI LEADER CONSTRUC- TION SARL AU»

Modification

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/2026, il a été établi le pv d'une société à responsabilité limitée à associe unique.

- DENOMINATION: « ELGRINI LEADER CONSTRUCTION SARL AU ».

OBJET :

- MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION (MARCHAND DE) EN DÉTAIL
- IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER

DUREE SOCIALE : 99 ans.

SIEGE SOCIAL : : HAY TAYFOUR BENANFER AIT MELLOUL-LQLIAA.

-CAPITAL : le capital est fixé à 100 000, 00 DHS.

GERANCE : est confiée à Mr Mr ELGRINI SAID est nommé Gérant associé.

Mr IBARK ABDELHADI est nommé CO- Gérant Non associé.

- Extension d'objet sociale : PROMOTION IMMOBILIER

- Nomination des gérants

- Pouvoirs à conférer

Inscrite au registre de commerce analytique du tribunal de première instance inezgane N°1478, le 10/09/2026 imatriculation N° 29897

STE CABINET SHAMS
COMPTA TRAVAUX DE
COMPTABILITE

PROJET VILLE 25 MARS
N°280X 2eme ETAGE N°2 Tel

05 29 56 42 72

<< STE SUNYCOM- PANY WORKS >>

Société à responsabilité limitée
AU CAPITAL DE 4.000 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : HAY RJA FELLAH
BLOC CRUE 06 N 91 GUELMIM

RC : 3031

Aux termes de Procès-verbal d'un acte sous seing privé en date de 28/07/2026 et enregistré le 06/08/2026 les statuts d'une société à responsabilité limitée ont été modifiés, qui se caractérise par ce qui suit :

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Extra Ordinaire du 23/07/2026 à 09 h,

-Acte de cession des parts sociales : L'Assemblée générale extraordinaire accepte à :

M. NAAMA RKHAOUI Né Le 10/05/1992 à ASSA ASSA ZAG de Nationalité Marocain Titulaire de la C.I.N N° JA158390 Demeurant à HAY RJA FELLAH RUE 15 BIS N 65 GUELMIM. De céder titre gratuit Deux Mille Cinq Cent parts sociales (2500 parts à 100 dhs chacune) à ladite société à M. EL HABIB CHOUIAAR, demeurant à HAY RJA FELLAH BLOC CRUE 06 N 01 GUELMIM de nationalité Marocain, né le 16/08/1992 A GUELMIM, titulaire de la C.I.N n° JA150825. La

valeur des parts Sociales Cédées est 250 000.00 Dhs (Deux Cent cinquante mille dirhams). Les parts sociales Sédées (2500 parts) au prix de cession à 100 dhs la part sociale. Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance GUELMIM N° 1983 date 11/09/2026.

Immatriculée au registre de commerce sous le n° 3031

BA DELICES

RC : 8925

Au terme de PV des décisions de l'associé unique en date du 07/09/2026, tenu au siège social désigné comme siège de liquidation de la société « BA DELICES » situé au : N 32 BD OUADI DARAA HAY ENNAS-SER BERKANE au capital de 100 000.00 dhs, il a été établi et arrête ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société «BA DELICES».

- La nomination de MAHIOUI ABBAS, en tant que liquidateur de la société

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance Berkane, le 10/09/2026 sous le N° 472.

* * * *

STE GHAITH ACADEMY

* * * *

Avis de Constitution d'une
SARL.AU

STE GHAITH ACADEMY
SARL.AU au capital de
100 000.00dhs
Siège social : 1er étage Im-
meuble n° 44, Avenue

Kennedy, Safi
RC 17429 SAFI

Dénomination So-
ciale : [GHAITH ACADEMY].
Forme : Société A Responsabi-
lité Limitée d'Associé Unique.
Capital Social : [100 000.00
DHS] dirhams.
Siège Social : [1er étage Im-
meuble n° 44, Avenue Kenne-
dy, Safi].
Numéro R.C :
[17429] R.C [SAFI].
I- Aux termes d'un acte nota-
rié date du [28/08/2026], il a
été constitué une
société à (Responsabilité Limi-
tée a Associé Unique) dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes ;
Forme : (SARL.AU).
Dénomination Sociale :
[GHAITH ACADEMY].
Objet Social : [CENTRE DE
FORMATION, DE LANGUES ET
SOUTIEN SCOLAIRE].
Siège Social : [1er étage Im-
meuble n° 44, Avenue Kenne-
dy, Safi].
Durée : 99 ans.

Capital Social : [100 000.00 DH]
Gérant : [RHAMAM MOHAM-
MED CIN N° H484465 en
qualité du gérant de SARL.AU
nommé par l'associé unique].
Année Sociale : (En générale
du 1er janvier au 31 dé-
cembre).

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de 1 ère
instance [SAFI] le [10/09/2026]
Pour avis,
Le Gérant.

* * * *

RENT A VUE SARL AU.

* * * *

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Aux termes d'un acte sous
seing privé (SSP) en date du
03/09/2026, il a été établi
les statuts D'une société à
responsabilité limitée d'associé
unique (SARL AU) dont
les caractéristiques sont les
suivantes :
Dénomination : RENT A VUE
SARL AU.
Objet social :
-LOUEUR D'APPARTEMENTS
MEUBLES ;
- EXPLOITANT DE PIECE D'AP-
PARTEMENT, LOCAUX DIVERS,
IMMEUBLE OU PARTIE ; D'IM-
MEUBLE PAR SOUS LOCATION ;
- AUTRES ACTIVITES DE SOU-
TIEN AUX ENTREPRISES N.C.A ;
- ACQUISITION, VENTE DE
TOUS BIEN IMMEUBLE.
Siège social : AV YACoub EL
MANSOUR APPT N° 28 CENTRE
D'AFFAIRES MAJORELLE, MAR-
RAKECH.
Capital social : 100.000,00
Dirhams (DHS)

Gérance : Monsieur MOORE
JAMES, désigné gérant associé
unique de la société pour une
durée indéterminée.
Durée : 99 ans à compter de la
constitution définitive.

Le dépôt légal a été effectué
au greffe du Tribunal de com-
merce de Marrakech en date
du 09/09/2026 sous le numéro
197249.

La société a été dûment imma-
triculée au Registre du Com-
merce de Marrakech sous
le numéro 185849.

* * * *

AUTO NEJMA MAROC

* * * *

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE
102 326 400,00 DH
SIEGE: KM 10 ROUTE D'EL JADIDA
CASABLANCA
RC: 28743

Les porteurs d'obligations de la société
dite AUTO NEJMA MAROC (la « Société
») au capital de cent deux millions
trois cent vingt-six mille quatre cent
(102.326.400,00) de dirhams, émises
en juin 2025 dans le cadre de l'émis-
sion d'obligations d'un montant de six
cent millions (600.000.000,00) de di-
rhams, sont convoqués en assemblée
générale ordinaire des obligataires
qui aura lieu le 28 septembre 2026 à
10 heures, chez HDID CONSULTANTS,
4 rue maati jazouli à Casablanca, à
l'effet de délibérer sur l'ordre de jour
suivant :
Election du représentant permanent
de la masse des Obligataires ;
Délégation de pouvoirs ;
Pouvoirs en vue des formalités légales
;Questions diverses.
Le projet des résolutions qui seront
soumises à cette Assemblée se pré-
sente comme suit :

Première résolution :

Les porteurs d'Obligations émises en
date du 04 juin 2025 après avoir rap-
pelé qu'ils ont été regroupés de plein
droit en masse dotée de la personna-
lité morale, en application de l'alinéa
1 de l'article 299 de la loi n° 17-95
relative aux sociétés anonymes telle
que modifiée et complétée, décident
d'élire en qualité de représentant
permanent de la masse des Obliga-
taires, le cabinet HDID CONSULTANTS,
représenté par Monsieur Mohamed
HDID, Expert-comptable diplômé, de
nationalité Marocaine, domicilié à
Casablanca - 4 Rue Maati Jazouli (Ex
Rue Friol) Anfa ;
Le cabinet HDID CONSULTANTS,
représenté par Monsieur Mohamed
HDID, ici présent, déclare accepter
les fonctions qui viennent de lui être
conférées.

La rémunération du représentant per-
manent de la masse des obligataires a
été fixé à 30.000 MAD (HT) par année.
Les frais et débours relatifs à l'exécu-
tion de la mission du représentant de
la masse des Obligataires seront pris
en charge par l'émetteur.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale des Obligataires
confirme que son mandataire le cabi-
net HDID CONSULTANTS, représenté
par Monsieur Mohamed HDID détient
tous les pouvoirs qui lui sont conférés
par la loi et sous réserve des limita-
tions qu'elle édicte, pour la défense
des intérêts de la masse et notam-
ment le pouvoir d'accomplir au nom
de la masse tous actes de gestion né-
cessaires à la sauvegarde des intérêts
communs des Obligataires.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale des Obligataires
confère tous pouvoirs au porteur d'un
original, d'une expédition, d'une copie
ou d'un extrait du présent Procès-ver-
bal pour accomplir les formalités
prescrites par la loi.
Par le représentant provisoire de la
masse des obligataires